

A.C.I. 2
Société par actions simplifiée au capital de 2.830.000 euros
7/7bis, rue Abel Hovelacque – 75013 Paris
828 998 567 RCS Paris
(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU PRESIDENT ETABLISSANT LES RESULTATS DE
LA CONSULTATION ECRITE OUVERTE LE 23 JUIN 2025 ET CLOSE LE 30 JUIN 2025**

[...]

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Les Associés, connaissance prise du rapport de gestion du président de la Société (le « **Président** ») et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, **approuvent** ces rapports dans toutes leurs dispositions ainsi que les comptes annuels dudit exercice, tels qu'ils leur ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 346.194 euros.

[...].

Les Associés participant à la consultation écrite représentant 96,02% du capital et des droits de vote de la Société et les Associés ayant voté favorablement représentant 93,29% des droits de vote des Associés participants, la résolution est adoptée .

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Les Associés, sur proposition du Président et après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font apparaître un bénéfice de 346.194 euros,

décident d'affecter le résultat ainsi qu'il suit :

1. Origine

- Report à nouveau antérieur : 2.021.007 euros
- Réserve légale : 233.612 euros
- Résultat de l'exercice : 346.194 euros

2. Affectation du résultat

- Réserve légale : 17.310 euros
- Dividendes : 0 euro
- Report à nouveau : 328.884 euros

constatent que le poste réserve légale post affectation du résultat s'élève désormais à 250.922 euros ;

constatent que le poste report à nouveau post affectation du résultat s'élève désormais à 2.349.891 euros ;

[...]

Les Associés participant à la consultation écrite représentant 96,02% du capital et des droits de vote de la Société et les Associés ayant voté favorablement représentant 93,29% des droits de vote des Associés participants, la résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

Conventions visées à l'article L.277-10 du Code de commerce

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, les Associés, connaissance prise du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024,

approuvent ledit rapport et son contenu.

Les Associés participant à la consultation écrite représentant 96,02% du capital et des droits de vote de la Société et les Associés ayant voté favorablement représentant 93,29% des droits de vote des Associés participants, la résolution est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION

Quitus au Président et au Directeur Général pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Les Associés **donnent** au Président de la Société quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Les Associés **donnent** au Directeur Général de la Société quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Les Associés participant à la consultation écrite représentant 96,02% du capital et des droits de vote de la Société et les Associés ayant voté favorablement représentant 93,29% des droits de vote des Associés participants, la résolution est adoptée.

CINQUIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour formalités

Les Associés **confèrent** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, pour effectuer les formalités de publicité prévues par la loi.

Les Associés participant à la consultation écrite représentant 96,02% du capital et des droits de vote de la Société et les Associés ayant voté favorablement représentant 100% des droits de vote des Associés participants, la résolution est adoptée.

[...]

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait de procès-verbal, qui a été signé par et certifié conforme par le Président.

Le présent acte sous seing privé a été signé par voie électronique conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, par l'intermédiaire de la plateforme Yousign (<https://yousign.com/>).

Le 18 juillet 2025.

Extrait certifié conforme

Monsieur Philippe Girault
Président

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	5 075 529		5 075 529	5 065 529	10 000	0.20
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	12 084		12 084	12 084		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 418 379		1 418 379	1 418 379		
	Total II	6 505 992		6 505 992	6 495 992	10 000	0.15
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
Comptes de Régularisation	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	8 496		8 496		8 496	
	Autres créances	503 678		503 678	514 301	10 623	2.07
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	377 101		377 101	76 428	300 673	393.41
	Charges constatées d'avance (3)				1 409	1 409	100.00
	Total III	889 275		889 275	592 137	297 138	50.18
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		7 395 266		7 395 266	7 088 129	307 138	4.33

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 947 980)	2 947 980		2 830 000		117 980	4.17
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	208 047		104 343		103 703	99.39
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	233 612		210 593		23 018	10.93
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	2 021 007		1 979 857		41 150	2.08
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		346 194		460 368		114 174	24.80
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées		152 449		152 449			
Total I		5 909 289		5 737 612		171 677	2.99
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit			396 748		396 748	100.00
	Concours bancaires courants			628		628	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	1 427 010		866 442		560 568	64.70
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 310		39 084		13 226	33.84
	Dettes fiscales et sociales	6 658		47 615		40 957	86.02
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
Total IV		1 485 978		1 350 517		135 461	10.03
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		7 395 266		7 088 129		307 138	4.33

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

629 333 1 350 517

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	84 720		84 720	84 480		240	0.28
Chiffre d'affaires NET	84 720		84 720	84 480		240	0.28
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			1	1		0	6.67
Total des Produits d'exploitation (I)			84 721	84 481		240	0.28
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			56 315	62 147		5 832	9.38
Impôts, taxes et versements assimilés			396	603		207	34.33
Salaires et traitements			40 000	40 000			
Charges sociales			17 785	17 516		268	1.53
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1	6		5	85.46
Total des Charges d'exploitation (II)			114 496	120 272		5 775	4.80
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			29 776	35 791		6 015	16.81
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	400	000	500	000	100 000	20.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	25	718	21	643	4 075	18.83
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	425	718	521	643	95 925	18.39
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	71	109	37	027	34 082	92.04
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	71	109	37	027	34 082	92.04
2. Résultat financier (V-VI)	354	609	484	615	130 006	26.83
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	324	833	448	824	123 991	27.63
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	21	361	11	544	9 817	85.04
Total des produits (I+III+V+VII)	510	439	606	123	95 685	15.79
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	164	245	145	755	18 490	12.69
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	346	194	460	368	114 174	24.80

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 395 266.41 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 84 720.00 Euros et dégageant un bénéfice de 346 194.24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Lors de l'augmentation de capital décidée par le président de la Société, agissant sur délégation de compétence accordée par les associés aux termes de leur consultation écrite clôturée en date du 9 décembre 2024, il a été émis 117.980 actions ordinaires pour un total de 235.965 euros répartis de la manière suivante:

- Capital social: 117.980 euros
- Prime d'émission: 117.980 euros

Les fonds ont été intégralement déposés en date du 23 décembre 2024 sur le compte bancaire dédié à cette opération.

Le capital social est fixé à deux millions neuf cent quarante-sept mille neuf cent quatre-vingt euros (2.947.980 €) euros.

Il est divisé en deux millions neuf cent quarante-sept mille neuf cent quatre-vingt (2.947.980) actions d'un euro (1 €) de valeur nominale, de même catégorie et entièrement libérées.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société ACI-2 fait partie intégrante du groupe fiscal formé par ses filiales ALTERNET, ALTERNET SUPPORT qui a rejoint le périmètre au 01/01/2023 et elle-même.

Les filiales ALTERNET et ALTERNET SUPPORT comptabilisent leurs charges d'impôts calculées sur leurs résultats fiscaux propres, comme si elles n'étaient pas membre du groupe, et en appliquant le taux normal de 25 %.

L'économie éventuelle d'impôt résultant de l'intégration fiscale est inscrite au résultat de la société ACI-2.

Au titre de l'année 2024, ce gain d'impôt s'élève à 21.361 euros.
Le montant net de l'impôt sur les bénéfices figurant au compte de résultat s'élève à un produit de 21.361 euros et se décompose comme suit:

- impôt propre : 0 euros
- gain intégration fiscale : 21.361 euros

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



L'expertise au service
de votre développement

Jean-François Laborde-Balen

Expert-Comptable
Commissaires aux Comptes
39 rue Tahère
92210 Saint-Cloud

Tél. : 01 46 02 08 00
Email : jflb@lbmassociés.fr
Site : www.lbmassociés.fr

A.C.I 2

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2 947 980 euros
Siège social : 7/7bis, rue Abel Hovelacque
75013 Paris
RCS Paris 828 998 567

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

A.C.I 2
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux associés de la société A.C.I 2

1- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.C.I 2 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3- JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les autres participations figurent au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024 pour une valeur nette de 5 075 529 € et représentent le poste le plus important du bilan. Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition et le cas échéant, dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres immobilisés » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de la valeur des autres participations inscrite à l'actif du bilan.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article L.441-10 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe au présent rapport et en fait partie intégrante.

Saint-Cloud le 13 juin 2025.



Le Commissaire aux Comptes

Jean-François LABORDE-BALEN

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	5 075 529		5 075 529	5 065 529	10 000	0.20
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	12 084		12 084	12 084		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 418 379		1 418 379	1 418 379		
Total II		6 505 992		6 505 992	6 495 992	10 000	0.15
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	8 496		8 496		8 496	
	Autres créances	503 678		503 678	514 301	10 623	2.07
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	377 101		377 101	76 428	300 673	393.41
	Charges constatées d'avance (3)				1 409	1 409	100.00
	Total III	889 275		889 275	592 137	297 138	50.18
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		7 395 266		7 395 266	7 088 129	307 138	4.33

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 947 980)	2 947 980		2 830 000		117 980	4.17
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	208 047		104 343		103 703	99.39
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	233 612		210 593		23 018	10.93
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	2 021 007		1 979 857		41 150	2.08
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	346 194		460 368		114 174	24.80
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées	152 449		152 449			
	Total I	5 909 289		5 737 612		171 677	2.99
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit			396 748		396 748	100.00
	Concours bancaires courants			628		628	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	1 427 010		866 442		560 568	64.70
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 310		39 084		13 226	33.84
	Dettes fiscales et sociales	6 658		47 615		40 957	86.02
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 485 978		1 350 517		135 461	10.03
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 395 266		7 088 129		307 138	4.33

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

629 333 1 350 517

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	84 720		84 720	84 480		240	0.28
Chiffre d'affaires NET	84 720		84 720	84 480		240	0.28
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			1	1		0	6.67
Total des Produits d'exploitation (I)			84 721	84 481		240	0.28
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			56 315	62 147		5 832	9.38
Impôts, taxes et versements assimilés			396	603		207	34.33
Salaires et traitements			40 000	40 000			
Charges sociales			17 785	17 516		268	1.53
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1	6		5	85.46
Total des Charges d'exploitation (II)			114 496	120 272		5 775	4.80
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			29 776	35 791		6 015	16.81
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	400 000		500 000		100 000	20.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	25 718		21 643		4 075	18.83
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	425 718		521 643		95 925	18.39
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	71 109		37 027		34 082	92.04
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	71 109		37 027		34 082	92.04
2. Résultat financier (V-VI)	354 609		484 615		130 006	26.83
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	324 833		448 824		123 991	27.63
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	21 361		11 544		9 817	85.04
Total des produits (I+III+V+VII)	510 439		606 123		95 685	15.79
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	164 245		145 755		18 490	12.69
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	346 194		460 368		114 174	24.80

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

page

Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Titres immobilisés	8
Créances immobilisées	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Dépréciation des créances	8
Disponibilités en Euros	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	9

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Rémunération des dirigeants	10
Ventilation de l'effectif moyen	10

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	10
---	----

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 395 266.41 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 84 720.00 Euros et dégageant un bénéfice de 346 194.24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Lors de l'augmentation de capital décidée par le président de la Société, agissant sur délégation de compétence accordée par les associés aux termes de leur consultation écrite clôturée en date du 9 décembre 2024, il a été émis 117.980 actions ordinaires pour un total de 235.965 euros répartis de la manière suivante:

- Capital social: 117.980 euros
- Prime d'émission: 117.980 euros (103 703 euros après imputation des honoraires liés à l'opération pour 14 276,67 euros).

Les fonds ont été intégralement déposés en date du 23 décembre 2024 sur le compte bancaire dédié à cette opération.

Le capital social est fixé à deux millions neuf cent quarante-sept mille neuf cent quatre-vingt euros (2.947.980 €) euros.

Il est divisé en deux millions neuf cent quarante-sept mille neuf cent quatre-vingt (2.947.980) actions d'un euro (1 €) de valeur nominale, de même catégorie et entièrement libérées.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société ACI-2 fait partie intégrante du groupe fiscal formé par ses filiales ALTERNET, ALTERNET SUPPORT qui a rejoint le périmètre au 01/01/2023 et elle-même.

Les filiales ALTERNET et ALTERNET SUPPORT comptabilisent leurs charges d'impôts calculées sur leurs résultats fiscaux propres, comme si elles n'étaient pas membre du groupe, et en appliquant le taux normal de 25 %.

L'économie éventuelle d'impôt résultant de l'intégration fiscale est inscrite au résultat de la société ACI-2.

Au titre de l'année 2024, ce gain d'impôt s'élève à 21.361 euros.
Le montant net de l'impôt sur les bénéfices figurant au compte de résultat s'élève à un produit de 21.361 euros et se décompose comme suit:

- impôt propre : 0 euros
- gain intégration fiscale : 21.361 euros

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	5 065 529		10 000
Autres titres immobilisés	12 084		
Prêts, autres immobilisations financières	1 418 379		
TOTAL	6 495 992		10 000
TOTAL GENERAL	6 495 992		10 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			5 075 529	5 075 529
Autres titres immobilisés			12 084	12 084
Prêts, autres immobilisations financières			1 418 379	1 418 379
TOTAL			6 505 992	6 505 992
TOTAL GENERAL			6 505 992	6 505 992

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 418 379	0	1 418 379
Autres créances clients	8 496	8 496	
Impôts sur les bénéfices	91 445	91 445	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 633	8 633	
Groupe et associés	403 471	0	403 471
Débiteurs divers	129	129	
TOTAL	1 930 553	108 703	1 821 850

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	52 310	52 310		
Personnel et comptes rattachés	1 141	1 141		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 092	2 092		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 754	1 754		
Autres impôts taxes et assimilés	540	540		
Groupe et associés	1 428 139	0	1 428 139	
TOTAL	1 485 978	57 839	1 428 139	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	395 677			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
- Actions	1.0000	2 830 000	117 980		2 947 980

Lors de l'augmentation de capital décidée par le président de la Société, agissant sur délégation de compétence accordée par les associés aux termes de leur consultation écrite clôturée en date du 9 décembre 2024, il a été émis 117.980 actions ordinaires pour un total de 235.965 euros répartis de la manière suivante:

- Capital social: 117.980 euros
- Prime d'émission: 117.980 euros (103 703 euros après imputation des honoraires liés à l'opération pour 14 276,67 euros)

Les fonds ont été intégralement déposés en date du 23 décembre 2024 sur le compte bancaire dédié à cette opération.

Le capital social est fixé à deux millions neuf cent quarante-sept mille neuf cent quatre-vingt euros (2.947.980 €) euros.

Il est divisé en deux millions neuf cent quarante-sept mille neuf cent quatre-vingt (2.947.980) actions d'un euro (1 €) de valeur nominale, de même catégorie et entièrement libérées.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 742
Dettes fiscales et sociales	49
Total	3 791

Charges et produits constatés d'avance

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	575 529		
Autres immobilisations financières	1 418 379		
Créances clients et comptes rattachés	8 496		
Autres créances	370 151		
Emprunts et dettes financières diverses	1 372 738	20 952	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 403		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La rémunération allouée au Président n'est pas communiquée car cette information permettrait d'identifier sa situation personnelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Total	1

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ALTERNET	3 660 658	100	447 809
- ALTERNET FACILITIES	204 498	95	201 311
- ALTERNET SUPPORT	14 612	100	24 986
- GETECK	10 000	100	22 477
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			